

Guide des étudiants internationaux

2024-2025



amU
Aix Marseille Université

Préambule

Cet ouvrage est un véritable outil destiné à vous aider dans vos premières démarches d'installation en France. Vous y trouverez également toutes les informations administratives et pratiques d'Aix Marseille Université.

Comment utiliser votre handbook ?

Surlignez,

prenez des notes,

cornez des pages,

cochez les étapes réalisées de la checklist,

collez des post-it...

Ce guide est là pour vous accompagner tout au long de votre séjour à l'université !

Bon à savoir

L'équipe Accueil des étudiants internationaux vous donne tous leurs conseils dans les bulles «bon à savoir».

QR Codes

Scannez les QR Codes à l'aide de l'appareil photo de votre téléphone portable. Vous pouvez aussi télécharger une application de lecture de QR codes si votre camera ne vous le permet pas. Ces QR codes vous redirigeront vers le(s) site(s) internet souhaité(s) pour plus d'informations.



Stickers

Personnalisez votre ordinateur, votre téléphone portable... avec les stickers (p. 39). Faites marcher votre imagination et partagez le nous avec le @univ-amu sur instagram !

Cartes postales

Donnez de vos nouvelles à vos proches avec les cartes postales détachables (p. 41).

Bienvenue à Aix Marseille Université

Label Bienvenue en France

Aix Marseille Université se présente comme la plus grande université francophone au monde avec plus de 80 000 étudiants dont environ 12 000 internationaux. Fortement ancrée dans son territoire, ses 17 facultés, écoles et instituts sont implantés dans 9 grandes villes de la région Sud. Ses 5 principaux campus sont situés dans les villes d'Aix-en-Provence et de Marseille qui concentrent le plus grand nombre d'étudiants ! En 2024, AMU s'est vue octroyer une 3^e étoile témoignant de la qualité très forte de l'accueil réservée pour les étudiants internationaux !



L'université sur le territoire

+80 000 étudiants

dont

+12 000 étudiants internationaux

150 associations étudiantes

12 écoles doctorales

20 instituts d'établissement

1 Université Civique Européenne (CIVIS)

1 Cité de l'innovation et des Savoirs Aix Marseille (CISAM)

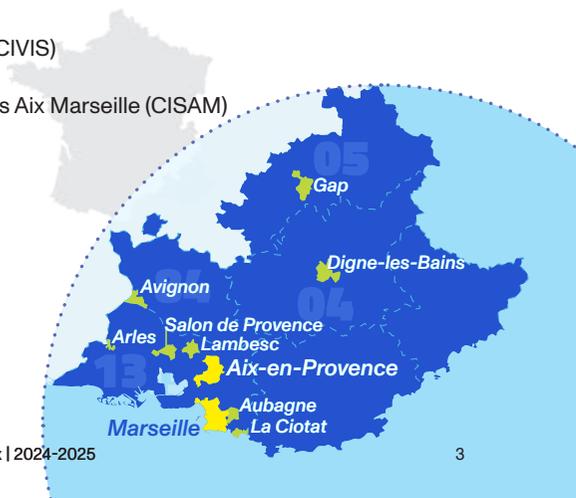
122 structures de recherches

1 IDEX pérennisée

5 grands campus

17 composantes

54 sites



Sommaire

Préambule _____	2
Bienvenue à Aix Marseille Université ____	3

Le mot du Président

5

Les démarches d'installation en France et à l'université

7

Obtenir son titre de séjour _____	8
-----------------------------------	---

Rejoindre Aix Marseille Université _____	9
--	---

- Etape n°1 : Paiement de la CVEC
- Etape n°2 : Inscription Administrative (IA)
- Etape n°3 : Activation de l'Environnement Numérique de Travail (ENT)
- Etape n°4 : Carte étudiante
- Etape n°5 : Inscription pédagogique (IP)

Trouver un logement _____	12
---------------------------	----

- Etape n°1 : Faire des recherches
- Etape n°2 : Constituer votre dossier locatif
- Etape n°3 : Souscrire à l'assurance habitation
- Etape n°4 : Signer le contrat de bail ou de location
- Etape n°5 : Activer les aides au logement

Ouvrir un compte bancaire _____	15
---------------------------------	----

S'assurer d'être couvert pour les soins de santé _____	16
--	----

Constituer son dossier administratif ____	18
---	----

La vie étudiante à AMU

19

Être accompagné, orienté et soutenu __	20
--	----

Rencontrer l'équipe Accueil des étudiants internationaux

Rencontrer les équipes pédagogiques et vos interlocuteurs administratifs

Être soutenu en cas de handicap ou s'engager dans une association avec le Bureau de la Vie Etudiante (BVE)

Construire son projet d'études et son projet professionnel avec le Service Universitaire d'Insertion et Orientation (SUIO)

Soigner sa santé avec le Service universitaire de Santé Étudiante (SSE)

Être écouté par le Service Pour le Respect et l'Égalité (SPRE)

Prendre contact avec le Service Social du CROUS

Développer ses compétences et participer à des activités à AMU _____	24
--	----

Apprendre le français avec la plateforme GOFLUENT et le Service Universitaire des Langues (SUL)

Participer à des activités culturelles avec la Direction Culture et Société (DCS)

Faire du sport avec le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Devenir étudiant entrepreneur avec Pépite Provence

S'engager avec la Direction de Développement Durable (DDD)

Partir à l'étranger avec la Direction des Relations Internationales (DRI)

Réviser et préparer vos examens aux Bibliothèques Universitaires (BU)

La vie dans la Région

27

Adapter votre garde-robe _____	28
--------------------------------	----

Faire vos courses _____	29
-------------------------	----

Souscrire à un abonnement de transports quotidiens _____	30
--	----

S'insérer professionnellement dans la Région Sud _____	31
--	----

Découvrir la région et se divertir _____	33
--	----

Veiller à votre sécurité _____	35
--------------------------------	----

Annuaire des contacts utiles



Le mot du Président



Chère étudiante, cher étudiant,

Au nom de notre université et de tous ses membres, je vous souhaite la bienvenue. Vous faites partie des quasiment 12 000 étudiants internationaux qui choisissent chaque année de poursuivre leurs études à Aix Marseille Université, et nous sommes ravis de vous accueillir au sein de notre vibrante communauté universitaire.

Votre choix de rejoindre notre université témoigne de votre intérêt pour une institution ouverte sur le monde et reconnue à l'échelle internationale pour la qualité de ses formations. Classée trois étoiles au label *Bienvenue en France*, notre université et ses équipes vous réservent le meilleur accueil et les meilleures conditions d'études, que ce soit en termes d'infrastructures ou de qualité d'enseignement et d'accompagnement.

Vous vous engagez à vivre avec nous une expérience interculturelle intense qui vous offrira bien davantage que de simples connaissances académiques. Devant vous s'ouvre une voie riche en nouvelles perspectives et en rencontres précieuses. C'est une opportunité unique de bâtir des ponts en levant les barrières culturelles, linguistiques, sociales, et ainsi, de contribuer à un monde plus solidaire et respectueux. A travers l'ouverture à l'autre, vous participez à cultiver les valeurs fondamentales que sont la tolérance et le respect mutuel.

AMU est guidée par une vision sociale et solidaire ambitieuse. Nous nous efforçons de créer un environnement propice à l'épanouissement et à la réussite de chacun. Avec 150 associations, 60 bibliothèques dont 17 bibliothèques universitaires, plus de 80 disciplines sportives et de nombreux événements culturels, vous rejoignez une université en mouvement ! Nous vous encourageons à profiter de ces atouts et à vous impliquer dans les nombreux clubs et organisations du campus. C'est un excellent moyen de nouer de nouvelles relations, d'explorer vos centres d'intérêt et de tirer le meilleur parti de vos années à nos côtés.

Vous allez découvrir un territoire à la richesse et à l'énergie sans mesure, nul doute que vous ressortirez grandi de cette expérience.

Ce guide vous aidera à vous familiariser avec votre université et votre nouveau cadre de vie. N'hésitez-pas à vous adresser à nos équipes : elles sont à votre disposition pour vous accompagner. Nous vous souhaitons une scolarité mémorable et réussie à Aix Marseille Université !

Éric Berton,
Président d'Aix Marseille Université



Les démarches d'installation en France et à l'université

Obtenir son titre de séjour

Vous avez été admis à Aix Marseille Université et vous êtes bien arrivé en France, c'est une très bonne nouvelle ! Nous vous souhaitons la bienvenue. Désormais, il est indispensable de vous assurer de la régularité de votre situation migratoire en France. Voici quelques étapes clés à ne pas manquer.

Cas 1 : Vous êtes ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne

Vous n'avez aucune démarche migratoire à entreprendre à votre arrivée en France.

Cas 2 : Vous êtes titulaire du Visa D portant la mention « carte de séjour à solliciter dans les deux mois suivant l'entrée en France »

Vous devez, dans les deux mois de votre arrivée en France, solliciter la délivrance d'une carte de séjour.

Vous aurez besoin pour ce faire d'une photo que vous devrez réaliser chez un photographe professionnel ou dans un photomaton validé officiellement par l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés). Une fois téléversée, n'oubliez pas de noter le code à 13 chiffres qui vous sera donné. Il vous sera demandé plus tard.

Cas 3 : Vous êtes titulaire d'un Visa Long Séjour valant Titre de Séjour (VLS-TS)

Vous devez valider votre visa en ligne au plus tard 3 mois après votre date d'arrivée en France.

De quoi avez-vous besoin pour valider votre VLS-TS ?

- D'une **adresse mail** valide,
- Des **informations** figurant sur votre visa,
- De votre **date d'arrivée** en France,
- De votre **adresse de résidence** en France,
- D'une carte de paiement pour **payer la taxe de séjour** en ligne.

Et ensuite ?

- Mail 1 : Une fois la procédure en ligne terminée, vous recevrez un premier mail avec vos **identifiants de connexion** pour accéder à votre espace personnel et obtenir la confirmation de validation de votre VLS-TS.
- Mail 2 : Vous recevrez un second mail de confirmation avec une **pièce-jointe téléchargeable** récapitulant les informations que vous aurez renseignées en ligne.

Réalisez vos démarches sur le site du gouvernement :



Une question ?
Rendez-vous sur notre FAQ :



Bon à savoir

Si vous n'avez pas de carte bancaire, vous pouvez acheter un timbre électronique dans un bureau de tabac et payer en espèces.

Rejoindre Aix Marseille Université

Afin de devenir officiellement étudiant et commencer sereinement votre vie universitaire, il faut maintenant procéder à votre inscription à l'université. C'est en suivant les 5 prochaines étapes que vous deviendrez officiellement un étudiant d'AMU et que vous pourrez lancer dans vos études !

Etape n°1 : Paiement de la CVEC

Chaque étudiant doit s'acquitter de la CVEC, la Contribution de Vie Etudiante et de Campus, avant de s'inscrire à l'université. Cette taxe, vous le verrez ensuite, permet de financer de nombreux services et activités auxquels vous pourrez bien entendu accéder !

1. Création d'un compte sur le site Mes Services

2. Paiement du montant de 100 € par carte bancaire.

3. Téléchargement de votre « attestation d'acquiescement de la CVEC » depuis votre compte.

Rendez-vous sur le site Mes Services :



Vous pouvez être **exonéré** du paiement de la CVEC si vous êtes :

- Réfugié(e),
- Bénéficiaire de la protection subsidiaire ou temporaire,
- Demandeur(se) d'asile et disposant du droit de vous maintenir sur le territoire,
- Boursier ou bénéficiaire d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles.

Bon à savoir

Attention, même exonéré, vous devez obtenir puis présenter votre attestation d'acquiescement.

□ Etape n°2 : Inscription Administrative (IA)

L'inscription administrative (IA) est une démarche obligatoire. C'est le moment où vous réglez vos droits d'inscription et devenez officiellement étudiant de l'université. Ce n'est qu'une fois votre inscription administrative finalisée que vous récupérez votre carte étudiante. Les inscriptions administratives s'effectuent en ligne ou auprès du service de scolarité de votre composante.

Bon à savoir

Pour un meilleur fonctionnement du système, utilisez le navigateur internet Mozilla Firefox. Le service ne fonctionne pas sur tablette et smartphone.

Pour réaliser votre inscription administrative vous devez :

1. Vérifier les dates d'ouverture des inscriptions administratives spécifiques à votre composante.

Les inscriptions administratives en ligne ouvrent généralement de fin juin à mi-juillet puis de fin août à la mi-septembre.

2. Renseigner votre identifiant de connexion

- **Études en France** : votre identifiant (EF+ 6 chiffres) vous sera envoyé par mail dès que l'inscription sera possible. Votre mot de passe sera votre date de naissance (jjmmaaaa),
- **eCandidat** : votre identifiant est votre numéro de dossier,
- **Plateforme MonMaster** : votre identifiant est disponible sur la plateforme du gouvernement dans l'onglet « Mes candidatures »).

En cas de difficultés, vous pouvez contacter : deve-assistance@univ-amu.fr

3. Compléter votre dossier

Remplir votre dossier en ligne et ajouter les pièces justificatives demandées.

4. Souscrire à l'assurance de responsabilité civile

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance de responsabilité civile. Renseignez-vous auprès de plusieurs entreprises pour trouver l'offre qui vous convient le mieux.

5. Payer les frais d'inscription

Payer les frais d'inscription en ligne par carte bancaire. Vous recevrez alors deux mails avec votre identifiant, le mot de passe de votre compte étudiant, la liste des pièces à télécharger et des informations spécifiques à votre scolarité.

Si vous n'avez pas encore de carte bancaire vous pouvez effectuer un :

- > **Virement bancaire** si le montant est supérieur à 300 € en précisant le n° étudiant. Attention : vous devrez fournir à la scolarité le justificatif de paiement,
- > **Paiement en espèce** auprès de l'agence comptable, une fois arrivé en France : si le montant est inférieur à 300 € et si aucun autre mode de paiement n'est possible.

Le paiement des droits d'inscription différenciés concerne tous les étudiants extra-communautaires inscrits dans une université en France.

Pour connaître les modalités d'exonération consultez la page :



□ Etape n°3 : Activation de l'Environnement Numérique de Travail (ENT)

À l'issue de votre inscription en ligne, vous recevrez un mail vous communiquant la procédure d'activation de votre Espace Numérique de Travail (ENT) et de votre compte étudiant. L'ENT vous donnera accès à la plateforme pédagogique en ligne AMeTICE, votre emploi du temps, le calendrier des examens, vos notes, la plateforme de stages en ligne...

□ Etape n°4 : Carte étudiante

Véritable pièce d'identité étudiante, elle vous sera remise par le service de scolarité à l'issue de votre inscription administrative et vous permettra :

- De **payer vos repas** et consommations dans les restaurants et cafétérias du CROUS grâce à la monétique en ligne IZLY,
- D'accéder aux différents services des **Bibliothèques Universitaires** (BU) : *ressources en ligne, prêts d'ouvrages, utilisation de postes informatiques, photocopies et impressions,*
- De vous inscrire et pratiquer des **activités sportives** au SUAPS,
- De bénéficier d'un maximum de **bons plans** chez de nombreux partenaires culturels de la région.



En cas de perte, le renouvellement de la carte d'étudiant coûte 10 euros. Pour tout problème avec votre carte, contactez : izly.contact@crous-aix-marseille.fr

□ Etape n°5 : Inscription pédagogique (IP)

Une fois l'inscription administrative terminée, il faut alors procéder à votre inscription pédagogique. Cette démarche est obligatoire et vous permettra de **définir vos choix d'options** puis de vous inscrire aux **groupes de travaux pratiques** et travaux dirigés. **Elle est nécessaire pour vous inscrire aux examens.**

L'inscription pédagogique s'effectue soit en présentiel auprès de votre scolarité ou en ligne par IPWEB.

Bon à savoir

Votre scolarité reste à votre écoute pour toutes questions relatives aux inscriptions !



Bon à savoir

Au début de semestre les délais de réponse peuvent être rallongés, en attendant n'hésitez pas à consulter notre FAQ

Trouver un logement

La recherche de logement n'est pas une chose facile et peut prendre du temps. Si vous n'avez pas trouvé votre hébergement avant d'arriver en France plusieurs pistes existent pour vous aider dans votre démarche de recherche.

□ Etape n°1 : Faire des recherches

La plateforme Studapart : partenaire d'Aix Marseille Université

Sur la plateforme **Studapart** vous trouverez des centaines d'offres exclusives (studios, colocations, résidences étudiantes...) et pourrez bénéficier d'un **accompagnement personnalisé dans votre recherche**.

Les + de la plateforme : Studapart peut se porter garant pour vous sur toute la durée de votre location en France.

Connectez-vous sur la plateforme Studapart :



Les résidences étudiantes

Vous pouvez tenter votre chance au CROUS et déposer une candidature pour loger dans l'une des résidences universitaires du territoire.

Réservées exclusivement aux étudiants internationaux de niveau Master, les places sont très limitées. Il est essentiel de ne pas compter seulement sur le CROUS et d'élargir le plus tôt possible vos recherches à des logements dans le parc privé.

Plus chères que les chambres du CROUS, les **résidences étudiantes privées** restent toutefois très accessibles et offrent des avantages certains : vie en collectivité, chambres meublées, internet, laverie, salle de sport... Bon nombre d'entre-elles sont référencées sur la plateforme **Studapart**.

Trouver un logement CROUS



Bon à savoir

Les étudiants publient parfois des offres de colocation sur Facebook !
N'hésitez pas à consulter les pages dédiées au logement.

Le parc immobilier privé

Aix Marseille Université a aussi référencé pour vous un grand nombre de **sites internet dédiés à la recherche de logements**, rendez-vous directement sur le site de l'université.

En cas d'urgence

Si vous ne savez pas où loger le soir même et êtes dans une situation d'urgence, nous vous invitons à vous rapprocher rapidement du service social du CROUS Aix-Marseille Avignon : service.social@crous-aix-marseille.fr
04 42 91 30 20

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous en ligne directement.

Je contacte le Service Social du CROUS



□ Etape n°2 : Constituer votre dossier locatif

Lorsqu'un logement vous intéresse, vous devrez déposer un dossier locatif auprès du gestionnaire de résidence ou propriétaire pour signifier votre souhait d'en devenir locataire. Pour constituer votre dossier locatif vous aurez besoin de :

- Un **justificatif d'identité** en cours de validité,
- Un **justificatif du statut étudiant**,
- Un justificatif de vos ressources (attestation ou simulation CAF, avis d'attribution de bourse),
- Les **justificatifs du soutien financier** des parents ou des garants.

Attention

La liste peut varier en fonction des exigences du propriétaire.

Bon à savoir

Pour constituer un dossier de qualité, consultez le site du gouvernement et/ou contactez un conseiller : contact@dossierfacile.fr

Comment trouver un garant ?

Option 1 : une personne physique

Un garant s'engage à payer votre loyer dès lors que vous n'êtes plus en mesure de le faire. Vous devrez inclure à votre dossier sa **pièce d'identité et un justificatif de revenus**.

Option 2 : le gouvernement français

Si vous avez entre 18 et 30 ans, vous pouvez souscrire à la caution locative **VISALE** mise en place par le groupe Action Logement.

Option 3 : une personne morale (entreprise)

Si vous n'êtes pas en mesure de souscrire aux options 1 ou 2, vous pouvez souscrire à la garantie de l'entreprise **Garantme**. Il s'agit d'un service payant. *Garantme n'est à ce jour pas accepté par le CROUS.*

Bon à savoir

Un garant est une personne qui se porte caution pour vous, elle s'engage donc à payer votre loyer si vous n'êtes plus en mesure de le faire.

Rendez-vous sur le site **VISALE** :



Rendez-vous sur le site **Garantme**:



□ Etape n°3 : Souscrire à l'assurance habitation

Quel que soit le type de logement choisi, vous avez l'obligation légale de souscrire une assurance habitation couvrant au minimum les dégâts des eaux et les incendies.

Renseignez-vous auprès de plusieurs entreprises afin de trouver l'assurance qui vous convient le mieux en termes de prix et de couverture.

Bon à savoir

Veillez à bien souscrire une assurance habitation qui couvre la totalité de votre bail.

Pour connaître les démarches assurances consultez la page :



□ Etape n°4 : Signer le contrat de bail ou de location

Vous avez enfin trouvé votre logement ? Félicitations ! Vous pouvez désormais prendre rendez-vous avec le propriétaire, faire l'état des lieux du logement et signer le contrat de bail. Ce document permet de définir les conditions d'occupation du logement :

- Le **montant du loyer et des charges** (frais mensuels fixes incluant l'eau froide et l'entretien des parties communes).
- Le **montant du dépôt de garantie** (ou caution) : un mois de loyer en plus du premier loyer pour couvrir les éventuelles dégradations que vous pourrez faire dans le logement. Cette somme vous sera remboursée dans son intégralité au moment de votre départ, après l'état des lieux de sortie et si vous rendez le logement dans son état d'origine.
- La **durée du préavis** de départ (environ 1 mois) il s'agit du délai dans lequel vous devrez signifier votre départ à votre propriétaire par lettre recommandée avec accusé de réception.

Avant de signer l'état des lieux, assurez-vous d'avoir examiné toutes les pièces et de noter tous les détails qui ont attiré votre attention. Ce même document servira de base à votre propriétaire pour faire l'état des lieux de sortie, et pourra donc influencer sur le remboursement ou non de votre caution.

□ Etape n°5 : Activer les aides au logement

L'aide Personnalisée au Logement (APL) est une aide financière accordée sous certaines conditions pour **aider l'allocataire à payer son loyer**. En tant qu'étudiant vous pouvez demander l'APL auprès de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF).

Pour activer les APL il faudra en amont s'affilier à la Sécurité Sociale. Rendez-vous p. 16 pour en savoir plus.



Pour savoir si vous êtes éligible, faites la simulation en ligne !



Vous souhaitez savoir si vous pouvez bénéficier d'aides complémentaires ? Rendez-vous sur notre FAQ :



Ouvrir un compte bancaire

En tant qu'étudiant étranger résidant en France vous avez droit à l'ouverture d'un compte bancaire. Cette démarche n'est pas obligatoire mais fortement conseillée.

Vous pouvez choisir d'utiliser le compte et la carte bancaire de votre pays d'origine mais nous vous conseillons toutefois de vérifier en amont les modalités de votre compte avec votre banque afin d'éviter les désagréments comme le paiement de frais supplémentaires liés aux transactions depuis l'étranger par exemple.

Pourquoi ouvrir un compte bancaire en France ?

Au-delà de **mettre en sécurité** vos liquidités dans la caisse de dépôt et de **payer facilement vos achats**, votre RIB vous facilitera votre vie quotidienne. Vous pourrez :

- **Payer vos factures !** N'oubliez pas que vous pouvez mettre en place des virements automatiques permanents pour payer vos abonnements grâce à votre RIB (électricité, internet, assurances, loisirs...).
- Vous faire **rembourser les frais de santé** automatiquement.
- **Percevoir vos Aides Personnalisées au Logement (APL)** après complétude de dossier à la CAF.
- Utiliser vos **relevés de compte bancaire comme preuve au versement d'allocations** en France dans le cadre d'un renouvellement de séjour.

Comment ouvrir un compte bancaire en France ?

Il vous suffit de **prendre un rendez-vous** auprès d'une agence bancaire proche de chez vous. Vous obtiendrez ainsi une carte bancaire française, un chéquier, et un relevé d'identité bancaire (RIB).

Quelles sont les pièces justificatives que vous devez fournir ?

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile
- Une attestation de scolarité ou votre carte étudiante

Soyez vigilant, n'hésitez pas à comparer les modalités de plusieurs banques afin de choisir l'offre qui vous convient le mieux. Certains services peuvent sensiblement varier d'un établissement à l'autre.

S'assurer d'être couvert pour les soins de santé

Obtenir la CEAM ou s'affilier à la Sécurité Sociale

Pour être pris en charge pour des soins en France vous pouvez présenter votre CEAM ou votre carte vitale.

Cas 1 :

Vous êtes étudiant ayant la nationalité

- d'un pays Européen,
- d'Islande,
- du Lichtenstein,
- de la Norvège ou
- de la Suisse

Vous êtes déjà en possession d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie (démarche faite obligatoirement depuis votre pays d'origine), vous ne vous affiliez donc pas à la Sécurité Sociale. Vous êtes remboursé de vos frais de santé dans les mêmes conditions que si vous étiez dans votre pays d'origine.

Cas 2 :

Vous êtes étudiant

- originaire d'un pays hors Europe ou
- Européen et vous n'avez pas de CEAM

Le système de santé français, appelé Sécurité Sociale, permet à chacun d'accéder à des soins de santé de qualité. S'affilier à la Sécurité Sociale est obligatoire et vous permettra d'être remboursé de vos frais de santé à hauteur de 70%.

Comment s'affilier à la sécurité sociale ?

1. Inscription en ligne
2. Dépôt des pièces justificatives obligatoires
3. Création d'un compte personnel sur le site ameli.fr, ce qui permettra d'avoir un numéro de sécurité sociale provisoire puis votre carte vitale

Quelles sont les pièces justificatives obligatoires à fournir ?

- Attestation d'inscription pour l'année universitaire en cours
- Un justificatif d'identité en cours de validité
- VISA

Connectez-vous sur la plateforme [Ameli.fr](https://ameli.fr) pour vous affilier à la Sécurité Sociale :



- Justificatif d'état civil (copie intégrale de l'acte de naissance OU livret de famille OU acte de mariage)
- Titre de séjour validé
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) de votre compte bancaire français

4. Une fois affilié, vous pourrez vous rendre sur la plateforme **Doctolib** et prendre rendez-vous en ligne avec un médecin généraliste. Au cours de ce premier rendez-vous, vous pourrez demander à ce médecin de devenir votre « **médecin traitant** » et il pourra en faire lui-même la déclaration en ligne.

La consultation d'un médecin généraliste coûte en général 25 € mais le coût d'une consultation peut varier d'un médecin à un autre.

Consultez la plateforme Doctolib pour prendre vos rendez-vous médicaux



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

| **ameli.fr**

Souscrire à une mutuelle de santé

Pour optimiser vos remboursements de santé, nous vous recommandons de souscrire à une assurance complémentaire santé (ou mutuelle) qui pourra prendre en charge les 30% des frais de santé restant non couverts par la sécurité sociale. Cette démarche n'est pas obligatoire mais fortement conseillée.

Bon à savoir

Si vous choisissez notre partenaire Heyme n'oubliez pas de renseigner le code 13AMU qui vous permettra de bénéficier d'une réduction de 10% !



Constituer son dossier administratif

Lors de vos rendez-vous avec les différents organismes et services de l'université en présentiel assurez-vous de venir avec l'ensemble de vos justificatifs et attestations nécessaires. La plupart du temps, ce sont les mêmes documents qui sont demandés.

Vous organiser en amont vous fera gagner du temps et vous permettra d'enclencher rapidement les démarches le jour J.

Voyons ensemble la liste des **documents essentiels** pour constituer votre dossier administratif :

- RIB** : relevé d'identité bancaire
- Justificatif de domicile** : facture électricité ou internet
- Justificatif d'état civil** : copie intégrale de l'acte de naissance ou livret de famille, acte de mariage
- Justificatif du statut étudiant** : carte étudiante, certificat de scolarité en cours de validité
- Justificatif d'identité** : carte d'identité recto/verso, passeport, titre de séjour
- Justificatif de ressource** : simulation/attestation CAF, attestation virement irrévocable (AVI), avis d'attribution de bourse...
- Numéro de sécurité sociale** : se trouve sur l'attestation, le document est téléchargeable sur votre espace personnel Ameli.fr

Astuces :

- Faites une copie de tous les documents et garder précieusement les originaux.
- Garder une copie de tous les documents en version numérique, format .pdf et gardez-les accessibles sur votre ordinateur ou téléphone portable.
- Assurez-vous d'avoir accès facilement à votre compte mail. Pour des questions de sécurité les organismes envoient souvent des confirmations par mail.

Des questions ?

L'équipe Accueil des étudiants internationaux est là pour vous orienter.



The background is a vibrant, abstract composition of geometric shapes and patterns. It features a mix of solid colors including light blue, yellow, purple, and dark blue. A prominent white rectangular area is centered, containing the main title. Below the title, there are two horizontal bands with a fine, repeating dot pattern: a yellow one and a light blue one. The overall aesthetic is modern and energetic.

La vie étudiante à AMU

Être accompagné, orienté et soutenu

Vous êtes maintenant inscrit à l'université et vous êtes parvenu à venir à bout de toutes les démarches nécessaires à votre installation. Félicitations ! Toutes les équipes d'Aix Marseille Université se tiennent disponibles pour répondre à vos questions et vous accompagner tout au long de votre parcours parmi nous. N'oubliez pas de télécharger l'application de l'université Inst'AMU sur Google Play ou l'App Store de votre téléphone ! Elle vous permettra d'avoir accès à votre dossier, de vous repérer sur les campus et de rester informé de l'actualité de votre université.

Nous espérons que ce guide pourra répondre à la plupart de vos questions et vous servira tout au long de cette première année charnière. Nous restons cependant à votre écoute sur le :



N'hésitez pas à poser vos questions !

Rencontrer l'équipe Accueil des étudiants internationaux

Rattachée à la Direction des Relations Internationales de notre université, notre équipe est constituée de 4 personnes :



Emilie,
Responsable
Accueil des
étudiants
internationaux

« Je suis là pour m'assurer que les dispositifs accueil que nous déployons répondent à vos besoins et peux intervenir en cas de problèmes importants. Mon leitmotiv ? Chaque instant est une nouvelle opportunité à saisir. »



Adelina,
Coordinatrice
Accueil des
étudiants
internationaux
à Marseille

« Interlocutrice privilégiée des préfectures, je suis soucieuse de vous accompagner dans vos questions liées à votre titre de séjour. Je suis aussi responsable des événements d'intégration que nous organisons dans l'année et auxquels je vous encourage à participer ! »



Andrea,
Coordinatrice
Accueil des
étudiants
internationaux à
Aix-en-Provence

« La recherche de logement peut parfois être difficile mais je suis là pour vous rediriger vers les sites appropriés et vous accompagner dans les démarches à suivre »



Suzy,
Coordinatrice
Accueil des
étudiants
internationaux
Aix-en-Provence

« Je participe à la mise en place des guichets d'accueil et suis responsable du recrutement et de la formation des étudiants vacataires qui sont également présents pour vous aider à la rentrée. »

Quels services proposons-nous ?

Les guichets d'accueil :

- > Campus Marseille Saint-Charles du 29 août au 13 septembre à l'espace Pouillon
- > Campus Aix-Schuman du 16 au 27 septembre au Cube

Les rendez-vous personnalisés :

- > Campus Marseille Saint-Charles du 16 au 27 septembre au bureau de la DRI de Campus
- > Campus Aix-Schuman du 09 au 13 septembre et du 30 septembre au 04 octobre.

• Les conférences AMU PREP'DAYS :

nos conférences de préparation au départ sont une mine d'informations supplémentaires et restent disponibles en replay sur YouTube.



• Les activités d'intégration :

tout au long de l'année, nous organisons des activités pour vous permettre de vous rencontrer tout en découvrant notre territoire.

• Le Buddy System :

Ce dispositif gratuit vous permettra de rentrer en contact avec un étudiant d'AMU afin qu'il ou elle puisse vous faire découvrir l'université, la culture locale... et même vous aider à perfectionner votre français !

• ... et bientôt sur vos campus les permanences Accueil dans la maison de l'étudiant !

AOÛT		SEPT.	
J 1		D 1	
V 2		L 2	
S 3		M 3	
D 4		M 4	
L 5		J 5	
M 6		V 6	
M 7		S 7	
J 8		D 8	
V 9		L 9	
S 10		M 10	
D 11		M 11	
L 12		J 12	
M 6		V 13	
M 14		S 14	
J 15		D 15	
V 16		L 16	
S 17		M 17	
D 18		M 18	
L 19		J 19	
M 6		V 20	
M 21		S 21	
J 22		D 22	
V 23		L 23	
S 24		M 24	
D 25		M 25	
L 26		J 26	
M 27		V 27	
M 28		S 28	
J 29		D 29	
V 30		L 30	
S 31			

Vertical labels on the right side of the calendar grid:

- Guichets d'accueil - Marseille (Aix)
- Guichets d'accueil - Aix (Marseille)
- Rendez-vous personnalisés - Marseille (Aix)

Découvrez plus en détail l'ensemble de nos dispositifs d'accueil :



Rencontrer les équipes pédagogiques et vos interlocuteurs administratifs

Vos enseignants et plus particulièrement les « **Référents RI** » sont des contacts privilégiés du quotidien. N'hésitez pas à leur soumettre vos doutes et questions, ils sauront vous orienter.

Les **scolarités** vous accompagnent également tout au long de l'année pour répondre à vos questions administratives liées à votre parcours universitaire. Inscription administrative, pédagogique, travaux dirigés, relevés de notes, diplômes... N'hésitez pas à contacter vos gestionnaires de scolarité directement en campus au sein de votre faculté.

Retrouvez la liste de contacts ici :



Être soutenu en cas de handicap ou s'engager dans une association avec le Bureau de la Vie Etudiante (BVE)

D'autres services sont là pour vous aider et répondre à vos questions. Le Bureau de la Vie Etudiante a pour objectif principal de promouvoir et développer toutes les activités étudiantes auxquelles vous pouvez prétendre.

Soucieux de garantir l'accès à tous, le BVE a mis en place la **Mission Handicap**.

Son rôle ? Vous accompagner et vous permettre de profiter de tous les services de l'université que nous allons vous faire découvrir quelle que soit votre situation de handicap (physique, sensorielle ou psychique, de dyslexie ou tout autre problème de santé invalidant à longue durée).

Le bureau de la vie étudiante s'occupe également de répertorier toutes les **associations étudiantes** et de les aider à se développer. Rejoindre une association étudiante peut vous permettre de rencontrer d'autres personnes partageant vos centres d'intérêt, travailler sur des missions qui vous tiennent à cœur mais aussi valoriser votre CV et vous ouvrir les portes d'une future expérience professionnelle.

Pour bénéficier de mesures adaptées à votre profil, scannez le QR code et rapprochez-vous de la mission handicap de votre campus :



Nous comptons plus de 160 associations étudiantes au sein de notre université. Vous trouverez forcément celle qui vous correspond.

Construire son projet d'études et son projet professionnel avec le Service Universitaire d'Insertion et Orientation (SUIO)

Les agents du Service Universitaire d'Insertion et Orientation (SUIO) est là pour construire avec vous votre projet d'études en fonction de vos objectifs et de vos motivations personnelles. Ils peuvent aussi vous aider à élaborer votre projet professionnel et à trouver l'entreprise qui vous correspond pour un stage, une alternance ou un premier emploi. Ils pourront vous permettre d'identifier et valoriser vos compétences tout en acquérant les méthodes de recherche de stage et d'emploi dont vous aurez besoin au travers d'ateliers de rédaction de CV, lettre de motivation ou de simulation d'entretien.

Une question ?
Contactez les :



Soigner sa santé avec le Service universitaire de Santé Étudiante (SSE)

Vous êtes désormais loin de vos proches mais sachez que vous pouvez compter sur le SSE pour prendre soin de vous. En tant qu'étudiant d'AMU, vous pouvez bénéficier de **consultations médicales** et de prestations diverses allant de la consultation de psychologie aux séances de sophrologie, dépistage bucco-dentaire...

Vous êtes **étudiant hors Europe** ?

Le SSE vous contactera à votre arrivée pour prendre un rendez-vous médical sur votre campus. Cette consultation a pour objectif de faire un bilan général de votre santé et de montrer les résultats de la radio pulmonaire que vous devez réaliser.

Si vous l'avez déjà faite dans votre pays d'origine moins de trois mois avant votre arrivée en France, vous pourrez présenter les résultats traduits par un traducteur assermenté.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez prendre rendez-vous dans l'un des Centres de Lutte Anti Tuberculeuse (CLAT).

La consultation est gratuite.

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 04 13 55 00 07 ou via votre ENT !

Bon à savoir

Vous pouvez aussi consulter la Cnaé, le nouveau service d'écoute dédié aux étudiants qui vivent des situations de mal-être, de violence ou de discrimination.



Centres de Lutte Anti Tuberculeuse (CLAT)



Être écouté par le Service Pour le Respect et l'Égalité (SPRE)

Tout comme pour votre santé, notre université veille sur votre bien-être tout au long de votre parcours. Aix Marseille Université est la première université en France à avoir créé un **service dédié à l'écoute**, la prévention et à l'accompagnement des témoins et bien sûr des victimes de violences, de harcèlements et de discriminations.

Des professionnels qualifiés sont à votre service. N'hésitez pas à les contacter si vous en ressentez le besoin en français ou en anglais ! Vos échanges resteront confidentiels.

04 13 550 550
respect-egalite@univ-amu.fr

Prendre contact avec le Service Social du CROUS

Le CROUS d'Aix-Marseille Avignon se tient à votre disposition pour vous **informer des aides** auxquelles vous pouvez prétendre et vous conseille dans vos démarches. Il vous aide également si vous rencontrez des difficultés au cours de votre vie étudiante (psychosociales, familiales, financières, administratives...).

Leur mission ? Favoriser l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants.



Développer ses compétences et participer à des activités à AMU

Les cours sont importants mais votre vie étudiante ne peut se résumer seulement à ça ! Notre université valorise les activités que vous réalisez en dehors de votre parcours d'études grâce à un système de bonus ! Vous rencontrez de nouvelles personnes, vous vous amusez, développez vos compétences et valorisez votre CV tout en obtenant jusqu'à 0,5 point par semestre.

Renseignez-vous sur les bonus à AMU :



Apprendre le français avec la plateforme GOFLUENT et le Service Universitaire des Langues (SUL)

La barrière de la langue peut parfois être un challenge important à surmonter lorsque vous vous installez pour la première fois dans un pays étranger... mais pas de panique, nous sommes là pour vous accompagner !

L'université a mis en place la **plateforme gratuite goFLUENT** pour vous permettre d'améliorer votre français et même d'autres langues étrangères !

Comment y accéder ?

1. Connectez-vous via votre ENT,
2. Cliquez sur la rubrique Pédagogie puis sur AMUlangues,
3. Différentes activités vous seront proposées en fonction de votre niveau et centre d'intérêt. Vous pourrez même discuter par chat avec d'autres membres de la communauté !

Si vous préférez suivre des cours en présentiel et être assisté d'un professeur certifié, le SUL est fait pour vous ! En tant qu'étudiant international, vous pouvez vous inscrire au **cours de Français Langue Etrangère d'AMU** directement au secrétariat.

Vous souhaitez plus d'informations ?
Rendez-vous en ligne :



Participer à des activités culturelles avec la Direction Culture et Société (DCS)

Vous exercez une **activité artistique** dans votre pays d'origine ? Vous pouvez poursuivre votre passion ici avec la Direction Culture et Société ! Musique, chant, danse, théâtre, cinéma, photo, écriture.... La DCS organise de nombreux ateliers tout au long de l'année et peut vous mettre en relation avec un des nombreux ensembles artistiques qu'elle soutient. Elle peut également vous aider à aménager votre programme d'études si vous êtes **artiste de haut niveau**.

Renseignez-vous :
dcs-culture@univ-amu.fr

Faire du sport avec le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Pratiquer une activité sportive régulière peut vous aider à garder la forme mais aussi favoriser votre capacité de concentration. Fort de sa localisation unique entre mer et montagne, AMU, à travers son Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives vous propose une **palette d'activités sportives** des plus communes comme la danse, le basket, le tennis, la natation... aux plus atypiques comme le paddle, le tir à l'arc, la plongée, l'aviron...

Au total c'est plus de **80 sports individuels et collectifs** qui vous sont proposés.

Les inscriptions ont lieu en ligne en début de chaque semestre. Pour certains sports, un justificatif médical vous sera demandé, pensez-y !

Vous pouvez **bénéficier d'avantages et tarifs préférentiels chez des partenaires** tels que des réductions chez Intersport, passer des formations de secourisme ou le permis bateau. Pour cela, rendez-vous dans le bureau des sports de votre campus et récupérez votre sticker Pack Sport à coller sur votre carte étudiante AMU.

Si vous souhaitez participer aux **compétitions universitaires** avec la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU), vous devez vous inscrire dès le début d'année au Bureau des Sports, afin de permettre la constitution rapide des équipes.

Le SUAPS permet aussi aux sportifs de haut niveau de bénéficier d'aménagement de votre programme d'études !

Bon à savoir

Votre carte étudiante vous permet de bénéficier de réductions sur tout le territoire grâce au **PACTE'AMU** : n'oubliez pas de la garder sur vous-même les week-ends !



Bon à savoir

Les places sont limitées et les sports les plus demandés partent en quelques heures. Pour les sports qui nécessitent un justificatif médical nous vous conseillons de prendre un rendez-vous chez un médecin généraliste en amont de l'ouverture des inscriptions et de vous connecter à l'heure pour avoir une chance de réserver votre place :



Devenir étudiant entrepreneur avec Pépité Provence

Une idée, un projet ou une entreprise à développer ? PÉPITE Provence vous accompagne avec le Statut Étudiant Entrepreneur !

Plus d'infos :



S'engager avec la Direction de Développement Durable (DDD)

Tout au long de l'année, la DDD de l'université organise de nombreux événements, ateliers et manifestations qui vous permettront de **contribuer directement à la réflexion et à la construction d'un avenir durable.**

Vous avez vous-même un projet sur cette thématique que vous souhaiteriez développer ? Sachez que la direction peut vous accompagner !

Plus d'infos :



Partir à l'étranger avec la Direction des Relations Internationales (DRI)

Dans le cadre de votre diplôme, vous aurez aussi la possibilité de **partir pour un stage ou de poursuivre vos études le temps d'un ou deux semestres dans une université partenaire.** Cette expérience vous permettra d'enrichir la dimension internationale de votre CV, de découvrir de nouveaux paysages, de nouvelles cultures et bien sûr de nouvelles langues !

Si vous ne souhaitez pas partir trop longtemps, pensez au **Blended Intensive Programme (BIP)**, le nouveau programme de mobilité hybride. Développé par l'Alliance d'universités européennes **CIVIS**, dont notre Université est membre, les BIPs vous permettront de combiner des cours en ligne et 5 jours de séjour à l'étranger.



Découvrez toutes les offres de mobilités :



Réviser et préparer vos examens aux Bibliothèques Universitaires (BU)

L'université propose de nombreuses Bibliothèques Universitaires (BU) mais aussi un réseau de bibliothèques associées au catalogue commun dans les facultés et instituts dans lesquelles vous pourrez réviser vos cours et préparer vos examens en toute tranquillité. L'inscription est gratuite et s'effectue sur présentation de votre carte étudiante. Plus de **1,6 millions de livres, 70 000 articles** en ligne seront alors à votre disposition !

Bon à savoir

Si vous avez des travaux de groupe à réaliser, n'hésitez pas à réserver un des espaces de travail dédié dans la bibliothèque de votre choix !





La vie dans la Région

Adapter votre garde-robe

La Région Sud bénéficie d'un climat tempéré agréable et de plus de 300 jours d'ensoleillement par an.

Hiver

L'hiver, cependant, les températures peuvent être assez froides (jusqu'à -4°C / 53°F). Cette année, nous avons même été surpris par une petite chute de neige qui a recouvert nos paysages de Provence !

Eté

L'été à l'inverse, les températures peuvent monter très haut (jusqu'à 39°C / 102°F) surtout à Aix-en-Provence qui ne bénéficie pas de l'air marin de Marseille qui peut parfois faire baisser la température.

Nous vous conseillons donc d'adapter votre garde-robe en fonction des saisons : manteau, bonnet et écharpe l'hiver et short, tee-shirt, chapeau, crème solaire et lunettes de soleil l'été !

Consultez le site de Météo France pour connaître les prévisions météo de la région :



Faire vos courses

Pour faire vos courses plusieurs options sont possibles selon vos préférences et ce que vous recherchez.

Supermarchés

Vous trouverez bien entendu de nombreux supermarchés ouverts dans votre ville de résidence et près des campus. Attention cependant, en France, beaucoup d'entre eux ferment le dimanche et restent ouverts en semaine au plus tard jusqu'à 20h !

Retrouvez la liste des enseignes ici :



Marchés

Chaque semaine à date fixe, vous pourrez aussi vous rendre aux marchés pour acheter des produits frais et de saison directement auprès de producteurs locaux. Que vous souhaitiez faire vos courses ou simplement vous promener, les marchés sont des lieux de vie à ne pas manquer !

Alternatives solidaires

Enfin, si vous avez du mal à boucler vos fins de mois, sachez que vous pourrez toujours vous tourner vers :

AGORAE

Les AGORAE, des épiceries solidaires accessibles sur critères sociaux qui vous permettront d'acheter des produits alimentaires, d'entretien ou encore des fournitures scolaires à prix réduits (entre 10 et 30% moins cher par rapport aux prix usuels).

AMAP

Les AMAP, Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, vous proposeront des paniers de fruits et légumes bio produits localement pour 7 € en moyenne par semaine.

Renseignez-vous :



Renseignez-vous :

Aix-en-Provence :
Tél : +33 (0)6 28 27 71 18
Marseille Luminy
bio@luminy.org

Restaurants Universitaires CROUS

N'hésitez pas à profiter des **restaurants universitaires (RU)** ou des cafétérias du CROUS que vous trouverez à proximité de vos campus. Des menus complets sont proposés aux étudiants pour 3,30€ sur place ou à emporter. **N'oubliez pas de recharger votre carte IZLY.**

Bon à savoir

Retrouvez le RU le plus proche de vous :



Souscrire à un abonnement de transports quotidiens

Le moyen de transport le plus pratique pour vous déplacer en ville et aux alentours est le bus. Mais attention, il y a plusieurs types d'abonnement, chaque ville ayant son propre réseaux urbain, à vous de vous renseigner sur ce qui correspond le mieux à votre besoin.

Si vous souhaitez vous déplacer

Dans Aix-en-Provence et ses alentours :

Optez pour l'abonnement étudiant (- de 26 ans) d'Aix en bus pour **100€ par an.**

Dans toute la Métropole d'Aix Marseille Provence :

Choisissez l'abonnement Pass Métropole étudiants (-de 26 ans) pour **360€/an.**

Vous pourrez alors utiliser tous les transports (bus, trams, ferryboats, métros...) de la métropole dont le bus 50 qui fait la navette entre la gare Saint Charles et le centre d'Aix-en-Provence. Comptez une demi-heure pour faire le trajet en dehors des heures pointes. La ville de Marseille encourage les mobilités vertes. Avec cet abonnement vous pourrez aussi utiliser gratuitement les vélos mis à disposition un peu partout dans la ville.

Dans toute la Région Sud :

La région propose à tous les étudiants de moins de 25 ans de se déplacer à volonté sur les réseaux ZOU avec l'abonnement à **90€/an.**



Consulter les abonnements d'Aix en bus



Consulter le Pass Métropole étudiants



Renseignez-vous :



Pour plus d'informations sur les différents abonnements et leur fonctionnement, n'hésitez pas à consulter notre site internet :



S'insérer professionnellement dans la Région Sud

La Région Sud abrite un réseau dense d'entreprises dans des secteurs stratégiques qui s'articulent très bien avec l'offre de formation de l'université :

- Naturalité
- Industries du futur
- Énergies de demain
- Thérapies innovantes
- Silver économie
- Économie de la Mer
- Tourisme et industries créatives
- Smart

Si vous avez besoin de **financer une partie de vos études**, sachez que la loi française autorise les étudiants étrangers à travailler 964 heures dans l'année, soit 60% de la durée légale du temps de travail. Le **salaire minimum** est fixé à 11,65 € brut / heure soit 9,22 € net horaire.

Elle dispose d'un bassin d'emploi dynamique avec **2 millions de travailleurs actifs** et elle est par ailleurs dans le top trois des régions en France où le nombre de créations d'entreprises est le plus élevé. Nous savons qu'avec un peu de sérieux et de persévérance vous arriverez à vous insérer professionnellement dans la région lorsque vous aurez obtenu avec succès votre diplôme.

Pour vous préparer dès maintenant à votre future insertion professionnelle, participez aux activités organisées par le SUIO (ateliers, salons de recrutement...). Plus d'infos sur le service en p. 22

Autorisation Provisoire de Travail

Si vous souhaitez travailler plus que la durée autorisée, votre employeur doit faire une demande d'**autorisation provisoire de travail (APT)** ou que vous la fassiez en son nom avec un mandat.

Les modalités d'horaires de travail concernant les étudiants de nationalité algérienne ne peuvent excéder 50% de la durée annuelle de travail pratiquée dans la branche ou la profession concernée. Vous êtes également soumis à la procédure de demande d'autorisation provisoire de travail (APT).

Cette démarche se fait directement en ligne sur le site du gouvernement, l'ANEF :



Plus d'informations sur le site du gouvernement :



Offres d'emploi étudiant à AMU

Afin de vous aider dans vos recherches, nous avons référencé sur notre site web un ensemble de liens qui pourront vous aider à trouver un emploi. Nous embauchons nous même des étudiants internationaux vacataires dans le cadre des différents événements que nous organisons.

N'hésitez pas à consulter toutes nos offres !



Découvrir la région et se divertir

N'oubliez pas que vous avez la chance d'étudier dans une région chargée d'histoire aux paysages sublimes. Nous nous encourageons à tirer partie de votre statut d'étudiant et de profiter de tous les atouts de notre territoire.

La Région Sud c'est :

« 1 000 km de côtes, une mer bleu-turquoise, des champs de lavandes, des vignes, des oliviers, des forêts remarquables, le chant des cigales... »

« Une région vivante avec ses festivals et événements internationaux... »

« La chaleur humaine de ses habitants et leur accent chantant... »

Les villes d'Aix-en-Provence et Marseille sont des points de départ idéaux pour découvrir nos paysages de Provence. Nous vous recommandons particulièrement de planifier des excursions sur une ou deux journées à la découverte de la Camargue, du Luberon, des Alpilles et de la côte méditerranéenne toute proche. Tous ces lieux touristiques renommés sont accessibles en bus ou en train (TER).



Pour plus d'informations sur les lieux touristiques, les bonnes adresses mais aussi les événements culturels et festifs, nous vous invitons à suivre ces comptes Instagram que nous avons sélectionnés spécialement pour vous :

Marseille :

- **@booj_aix_marseille** : ce compte vous donne toutes les bonnes adresses et bons plans pour sortir.
- **@lecityadguemarseille** et **@crazycitymarseille** : 2 comptes pour découvrir tous les secrets de la ville de Marseille sans oublier les endroits à immortaliser sur de belles photos ! N'hésitez pas à nous les partager : @univamu !
- **@foodguidemarseille** : un compte « food guide » pour découvrir la culture culinaire de la région et d'ailleurs en faisant voyager vos papilles !

Aix-en-Provence :

- **@aixenprovencetourism** : un compte tenu par l'Office de tourisme d'Aix-en-Provence vous fait découvrir tous les trésors de la ville et vous prépare chaque semaine une liste de tous les événements et sorties à faire le week-end.
- **@aix_and_food** : un compte remplis de bonnes adresses sur Aix-en-Provence, que ce soit pour bruncher, déjeuner, goûter ou dîner.

La Région Sud en général :

- **@fierdusud** : grâce à ce compte découvrez la Région Sud sous tous ses angles : villes, mer, montagnes, lacs, forêts... et toutes les bonnes adresses qui vont avec !
- **@foodlovers_provence** : toutes Les meilleures adresses d'hôtels et de restaurants du Sud de la France avec notamment des stories à la une qui regroupe les hôtels et restaurants par ville !
- **@lesjobastres** et **@maregionsud** : découverte culturelle et du territoire

Bon à savoir

Suivez @univ_amu sur Instagram, de nombreux événements sont organisés sur le territoire tout au long de l'année !



Veiller à votre sécurité

Comme dans toutes les grandes villes, il faut être vigilant ! Assurez-vous que vos sacs sont bien fermés et de n'avoir que très peu d'argent liquide sur vous. Ne vous inquiétez pas, la grande majorité des enseignes en France accepte le paiement par carte bancaire.

Profitez de votre vie étudiante MAIS prenez soin les uns des autres. Très peu de transports en commun sont opérationnels après minuit. Pensez à sortir en groupe pour que vous puissiez rentrer ensemble et vous assurez que tout le monde soit arrivé à bon port. Nous vous recommandons aussi de garder vos verres à portée de main et de ne pas accepter les verres de personnes que vous ne connaissez pas. Il vaut mieux prévenir que guérir !

Enfin, avant de partir de votre logement, n'oubliez de vous assurer que vous avez bien éteint votre gaz, que les fenêtres sont fermées et votre porte verrouillée... Un accident est vite arrivé !

Annuaire des contacts utiles

Les numéros d'urgence

15 : **SAMU** (Service d'Aide Médicale Urgente)
Avant d'aller aux urgences de l'hôpital, si votre médecin traitant n'est pas disponible, appelez le 15. Les urgences sont réservées aux cas les plus graves.

18 ou **112** :
Pompiers
Vous pouvez appeler les pompiers lorsqu'une ou des vies sont en danger (malaise, blessure grave, départ de feu, accident de la route, noyade, inondation, etc.).

17 : **Police**
En cas de danger (violence, vol, cambriolage)... appelez le 17 pour être pris en charge par un gendarme ou un policier de votre département.

114 : **Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes**
Numéro national unique et gratuit dédié aux personnes sourdes ou malentendantes. Il est accessible par SMS ou Fax.

09 72 59 65 13 :

Service social du CROUS

Vous rencontrez des difficultés pendant votre vie étudiante ? Contactez le CROUS par téléphone ou par mail : social@crous-aix-marseille.fr (plus d'infos p. 23)

Retrouver tous les services de santé sur notre carte google :



Vous avez besoin d'assistance au sein de l'université ? L'équipe accueil des étudiants internationaux est à votre écoute :



Carnet d'adresses utiles

VISA et titres de séjour

- Préfecture de Marseille
66 bis Rue Saint-Sébastien
13006 Marseille
- Sous préfecture d'Aix-en-Provence
455 Av. Pierre Brossolette
13100 Aix-en-Provence

Accompagnement au quotidien

- Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur
96 La Canebière,
13001 Marseille
- Le Repère Jeunesse
37 Bd Aristide Briand
13100 Aix-en-Provence
- Mairie d'Aix-en-Provence
04 42 91 91 81
- Service des objets trouvés de la Ville de Marseille
04 13 94 85 70

Santé

- CPAM Aix-Mansard - Quartier Encagnane
Av. du 8 Mai
13100 Aix-en-Provence
- CPAM Marseille la Canebière
164 La Canebière
13001 Marseille
- Hôpitaux de Provence

Logement

- ADIL 13
15 Av. Robert Schuman
13002 Marseille
Pour vous renseigner sur toutes les questions juridiques (vos droits et obligations en tant que locataires), financières et fiscales du logement.
- Action Logement
174 Bd de Paris
13002 Marseille
Action Logement peut vous octroyer des aides au logement : la garantie VISALE, l'avance loca-pass, l'aide mobili-jeunes.

Retrouvez tous les campus, bibliothèques, supermarchés, centres commerciaux et bien d'autres encore grâce à ce **google maps** !



Consulter la liste des hôpitaux de Provence :



Mois de l'international

OCTOBRE

M 1	
M 2	
J 3	
V 4	
S 5	Forum Stage Alternance Emploi
D 6	
L 7	
M 8	
M 9	
J 10	
V 11	
S 12	
D 13	
L 14	Journée d'intégration
M 15	
M 16	
J 17	
V 18	
S 19	Soirée d'accueil Campus de Nuit
D 20	
L 21	
M 22	
M 23	
J 24	
V 25	
S 26	Course Marseille Cassis
D 27	
L 28	
M 29	
M 30	
J 31	

SEPTEMBRE

D 1	
L 2	
M 3	
M 4	
J 5	
V 6	
S 7	
D 8	
L 9	
M 10	
M 11	
J 12	
V 13	
S 14	
D 15	
L 16	
M 17	
M 18	
J 19	
V 20	
S 21	
D 22	
L 23	
M 24	
M 25	
J 26	
V 27	
S 28	
D 29	
L 30	

NOVEMBRE

V 1	Toussaint
S 2	
D 3	
L 4	
M 5	
M 6	
J 7	
V 8	
S 9	
D 10	
L 11	Armistice 1918
M 12	
M 13	
J 14	
V 15	
S 16	
D 17	
L 18	
M 19	
M 20	
J 21	
V 22	
S 23	
D 24	
L 25	
M 26	
M 27	
J 28	
V 29	
S 30	

DÉCEMBRE 2024

D 1	
L 2	
M 3	
M 4	
J 5	
V 6	
S 7	
D 8	
L 9	
M 10	
M 11	
J 12	
V 13	
S 14	
D 15	
L 16	
M 17	
M 18	
J 19	Closing Party
V 20	
S 21	
D 22	
L 23	
M 24	
M 25	Noël
J 26	
V 27	
S 28	
D 29	
L 30	
M 31	

JANVIER 2025

M 1	Jour de l'An
J 2	
V 3	
S 4	
D 5	
L 6	
M 7	
M 8	
J 9	
V 10	
S 11	
D 12	
L 13	
M 14	
M 15	
J 16	
V 17	
S 18	
D 19	
L 20	
M 21	
M 22	
J 23	
V 24	
S 25	
D 26	
L 27	
M 28	
M 29	
J 30	
V 31	

FÉVRIER

S 1	
D 2	
L 3	
M 4	
M 5	
J 6	
V 7	
S 8	
D 9	
L 10	
M 11	
M 12	
J 13	
V 14	
S 15	
D 16	
L 17	
M 18	
M 19	
J 20	
V 21	
S 22	
D 23	
L 24	
M 25	
M 26	
J 27	
V 28	

Plage d'examen 1^{er} semestre : Les dates d'examen sont propres à chaque faculté

Plage d'examen 1^{er} semestre : Les dates d'examen sont propres à chaque faculté

Vacances de Noël

Vacances de Noël

Vacances d'hiver

MARS 2025

S 1
D 2
L 3
M 4
M 5
J 6
V 7
S 8
D 9
L 10
M 11
M 12
J 13
V 14
S 15
D 16
L 17
M 18
M 19
J 20
V 21
S 22
D 23
L 24
M 25
M 26
J 27
V 28
S 29
D 30
L 31

Activités d'intégration dates à confirmer

AVRIL

M 1
M 2
J 3
V 4
S 5
D 6
L 7
M 8
M 9
J 10
V 11
S 12
D 13
L 14
M 15
M 16
J 17
V 18
S 19
D 20
L 21
M 22
M 23
J 24
V 25
S 26
D 27
L 28
M 29
M 30

Plage d'examen 2^e semestre : Les dates d'examen sont propres à chaque faculté

Vacances de printemps

Mois de l'Europe MAI

J 1
V 2
S 3
D 4
L 5
M 6
M 7
J 8
V 9
S 10
D 11
L 12
M 13
M 14
J 15
V 16
S 17
D 18
L 19
M 20
M 21
J 22
V 23
S 24
D 25
L 26
M 27
M 28
J 29
V 30
S 31

Plage d'examen 2^e semestre : Les dates d'examen sont propres à chaque faculté

Ascension

JUIN

D 1
L 2
M 3
M 4
J 5
V 6
S 7
D 8
L 9
M 10
M 11
J 12
V 13
S 14
D 15
L 16
M 17
M 18
J 19
V 20
S 21
D 22
L 23
M 24
M 25
J 26
V 27
S 28
D 29
L 30

Plage d'examen 2^e semestre : Les dates d'examen sont propres à chaque faculté

AMU
PREP
DAYS

JUILLET

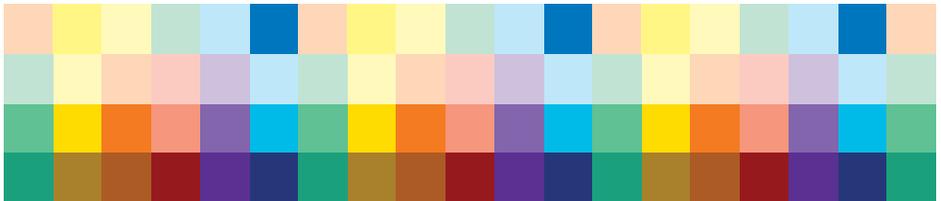
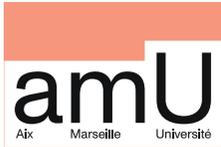
M 1
M 2
J 3
V 4
S 5
D 6
L 7
M 8
M 9
J 10
V 11
S 12
D 13
L 14
M 15
M 16
J 17
V 18
S 19
D 20
L 21
M 22
M 23
J 24
V 25
S 26
D 27
L 28
M 29
M 30
J 31

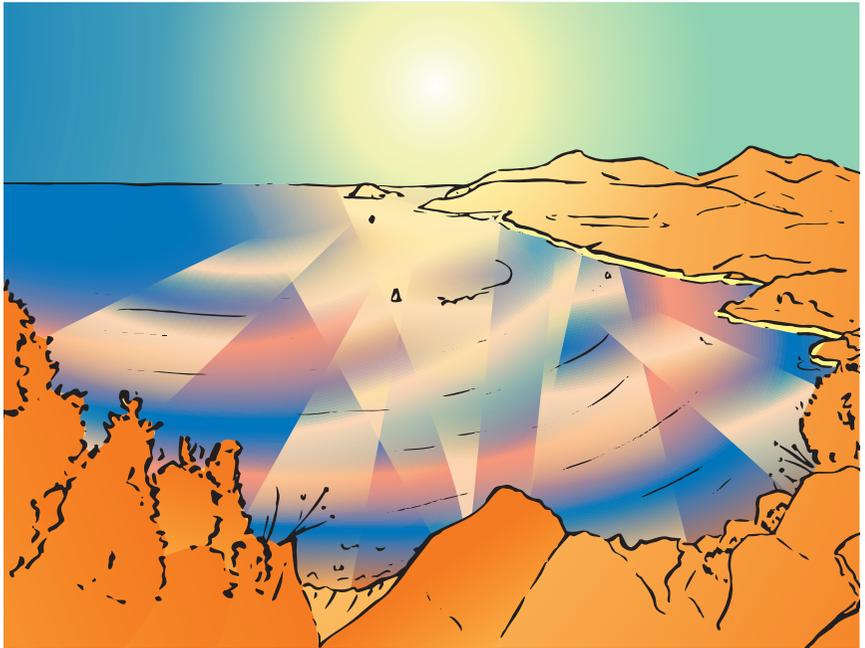
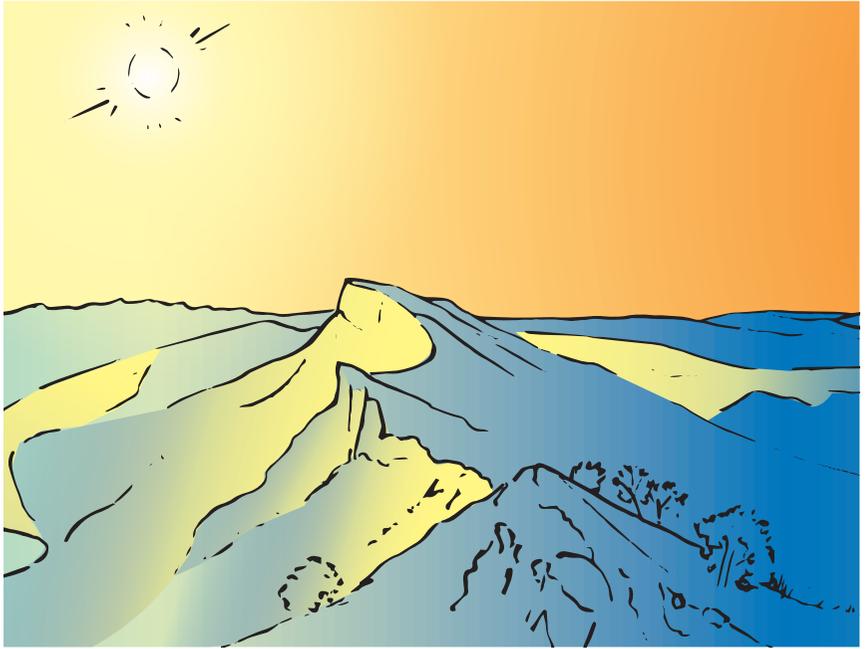
Vacances d'été

AOÛT

V 1
S 2
D 3
L 4
M 5
M 6
J 7
V 8
S 9
D 10
L 11
M 12
M 13
J 14
V 15
S 16
D 17
L 18
M 19
M 20
J 21
V 22
S 23
D 24
L 25
M 26
M 27
J 28
V 29
S 30
D 31

Vacances d'été







© Aix-Marseille Université - 2024 IR



© Aix-Marseille Université - 2024 IR





Cake aux olives

Ingrédients

- 3 œufs
- 150 g de farine
- 1/2 sachet de levure chimique
- 100 ml d'huile
- 125 ml de lait entier
- 100 g de gruyère râpé
- Sel, poivre
- 200 g d'olives vertes

Ustensiles

- 1 grand moule à cake (25 cm)
- 1 feuille de papier cuisson
- 1 saladier

Préparation de la recette

- Préchauffer le four à 180°C.
- Dénoyer 200 g d'olives vertes.
- Dans un saladier, travailler au fouet 3 œufs, 150 g de farine, 1/2 sachet de levure. Incorporer petit à petit 100 ml d'huile et 125 ml de lait chaud. Ajouter 100 g de gruyère râpé et les olives en dernier; saler et poivrer.
- Verser le tout dans le moule à cake garni d'un papier cuisson légèrement graissé.
- Cuire au four à 180° pendant 40 min environ. Vérifier la fin de la cuisson en piquant le cake avec la lame d'un couteau qui doit ressortir sèche.
- Laisser refroidir puis démouler et couper en tranches.



Tomates à la Provençale

Ingrédients (pour 4 personnes)

- 6 tomates rondes
- 1 tasse de persil haché
- 4 gousses d'ail
- 50 g de chapelure
- 2 cuillères à soupe d'herbes de Provence
- Huile
- Sel, poivre

Préparation de la recette

- Couper les tomates en deux, les saler et les retourner sur une assiette pour les laisser dégorger environ 15 minutes.
- Mixer le persil, l'ail, les herbes de Provence et la chapelure finement.
- Prendre une grande poêle ou 2 moyennes. Faire chauffer un peu d'huile, déposer les tomates face bombée au-dessus, et les saisir 2 min à feu vif. Les retourner, saler, poivrer et les faire glisser sur un plat à four.
- Recouvrir du mélange persil, ail et chapelure. Arroser d'un filet d'huile. Enfourner à 220°C (thermostat 7-8) pendant 20 minutes. Servir et déguster vous pouvez les accompagner avec des œufs aux plats, un délice !



Oreillettes

Ingrédients

- 500 g de farine
- 1/2 sachet de levure
- 2 c. à soupe de sucre
- 3 œufs entiers
- 1 citron
- 125 g beurre
- 1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
- Huile d'arachide
- 1 pincée de sel

Préparation de la recette

- Faites un puits dans la farine, mettez-y le sucre, la levure, le sel et mélangez à sec.
- Ajoutez les œufs, l'un après l'autre tout en mélangeant puis le beurre fondu et le parfum (fleur d'oranger). Ajoutez l'eau petit à petit de façon à former une boule de pâte qui ne colle pas. Laissez reposer 10 min.
- Farinez la pâte pour pouvoir l'étaler au rouleau à pâtisserie. Découpez des morceaux en rectangles ou losanges finement avec une roulette dentelée (ou un couteau).
- Faites-les cuire dans la friture chaude (90°C). Faites dorer quelques secondes de chaque côté.
- Égouttez-les puis rangez-les sur du papier absorbant dans un grand plat, saupoudrez avec du sucre glace juste après les avoir égouttées. Dégustez tiède ou froid.

Astuces

Pour une recette «légèrement» moins grasse, cuisez ces oreillettes au four à 160°C entre 10 et 15 min. Surveillez attentivement la cuisson pour ne pas qu'elles noircissent trop.

Rejoignez notre communauté et
suivez-nous sur notre page Facebook



amU
Aix Marseille Université